

Image not found or type unknown



Garder mon nom en cas d'adoption simple

Par **Valote**, le **14/06/2016 à 22:20**

Bonjour,

Mon beau père souhaiterait m'adopter (simple) , j'ai 36 ans et je voudrais savoir si je pouvais conserver mon nom de famille sans rajouter le sien

Merci

Par **Visiteur**, le **14/06/2016 à 23:26**

Bien entendu, pas d'obligation de changement de nom. C'est uniquement une possibilité.